N°. LXXXVII.



GAZETTE DE VARSOVIE
DU MERCREDI 31. OCTOBRE.

Des Environs de Francfort *le* 8. *Octobre.*



Le voyage de Mr. le Duc de *Broglie* pour *Paris* a jusqu'aprésent occupé bien des Personnes tant oisives qu'affairées : Mais maintenant l'on sçait pour certain que c'est pour aller recevoir le bâton de Maréchal de la Cour, qui lui a été conferé aussi-bien qu'à Mrs. d'*Armentieres*, de *Chevert*, & au Comte de St. *Germain*; de même que pour concerter avec le Ministere de *France*, les mesures à prendre touchant les Operations ulterieures de la guerre, lesquelles, selon toutes les apparences, ont pour objet une Campagne d'hiver. On attend ce Seigneur de retour dans peu à l'Armée. D'ailleurs on assûre par tout, qu'il commandera alors l'Armée en Chef, & le Comte, son frere, le Corps de Reserve. Ce bruit vient de ce qu'après le départ de Mr. le Duc de *Francfort* pour *Paris*, son Frere conjointement avec le Marquis de *Nicolai* rejoignirent l'Armée; qu'hier toutes les Equipages de Mr. le Duc arriverent à *Francfort*, & qu'ils y resteront jusqu'à nouvel ordre.

Jl est vrai que les Troupes de *Wurtemberg* seront de nouveau à la solde de *France*, & elles doivent, à ce que l'on apprend, s'ebranler le 20. de leur Patrie. On en dit autant de celles du Palatin du *Rhin* & des *Bavaroises*, sans en avoir cépendant encore la moindre certitude. Jl y en a d'autres qui soutiennent, que les Troupes du Palatin du *Rhin* devoient, à la demande de l'Electeur, occuper *Maynz*, non comme des Secours de la *France*, mais comme des Troupes de l'Empire, & empêcher par conséquent, que les *François* ne se rendissent Maîtres de cette Forteresse. Jl existe assez de vestiges, qui indiquent çà & là un prochain changement de Systeme.

Le Comté de *Hanau* a un nouvel & très grand orage à essuyer. Les *François*

en veulent maintenant vendre tous les bois. Jls ont fait publier cette vente dans toutes les Places qu'ils occupent par des placards. Le Magiſtrat de *Francfort* étoit même chargé d'afficher cet Avertiſſement dans les Places publiques de la Ville. Mais celui-ci l'ayant refusé, à l'exemple des Etats voiſins, les *François* l'ont fait eux-mêmes à *Francfort*. Cet Avertiſſement eſt en langue *Françoise* & *Allemande*, dont voici le contenu:

Par ordre du Roi. On fait ſavoir à un chacun que dès aujourd'hui en avant le bois de toutes les forêts dépendantes du Comté de *Hanau* ſont à vendre, & que ceux qui ont deſſein d'en acheter en gros ou en détail peuvent s'annoncer & faire leur offre. Ceux qui voudront ſe reſoudre d'en acheter, envoyeront leurs déclarations en *François* à Mr. *Dumories*, Commiſſaire Ordonnateur de l'Armée *Françoise* à *Francfort*.

Par le même ſort il en arrive autant au Duché de *Cleves* maintenant ſous la domination *Françoise*. La déclaration, emanée à ce ſujet le 30. Septembre à *Wesel* du Commiſſaire Ordonnateur *François Creance*, contient en ſubſtance „que ſuivant un Reſcrit du 10. de ce „Mois, rendu par Mr le Maréchal de „*Belisle*, Miniſtre de la guerre, tout „bois, tant à bâtir qu'à brûler, dans les „Diſtricts de *Cleves*, *Goch*, *Cranenbourg* „& *Brandt*, de même qu'à *Montelberg* „au delà du *Rhin*, devoit être entierement vendu ſans aucune exception, & „employé au profit de la Caiſſe du „Roi.

De Nürnberg le 12. Octobre.

Avanthier on ouvrit à l'Aſſemblée du Cercle un Réquiſitoire Jmpérial concernant 10. mille platines de fuſils, qui doivent être tranſportées de *Liége* à *Vienne* par le Cercle de *Franconie*. Enſuite de cela Mr. le Comte de *Görtz*, Miniſtre de *France*, arrivé ici depuis peu, fit le 7 de ce mois à l'Aſſemblée la propoſition ſuivante. „ Que les Etats de *Franconie* euſſent à livrer au 1. du mois de Novembre prochain un million & 5. cens mille rations de fourages dans les Magazins de *Francfort*, & de *Hanau*, pour l' entretien de l'Armée *Françoise* en *Allemagne*. Qu'une ration devoit conſiſter en 15. Livres de foin, deux tiers de *Metzen* d'avoine, meſure de *Paris*, & 10. Liv: de paille, & ſeroit païée à raiſon de 15 *Sols*. Que le Roi ſe flattoit aucune difficulté, à cet égard que les Etats ne feroient attendu qu'on n'avoit d'autre but que pour faciliter l'entretien d'une Armée deſtinée pour la défenſe de l'Empire & de ſes libertés, & que delà Sa Majeſté ne doutoit point, que les Etats ne ſe donnent à ce ſujet toutes les peines immaginables. Qu'Elle auroit ſouhaité de payer d'abord cette livraiſon, mais que le poids des fraix immenſes de la guerre n'en permettoient pas auſſitôt le payement. Que non obſtant cela Sa Majeſté vouloit que les rations de foin à 18. Livres, poids de *Nüremberg*, fuſſent payées à raiſon de 5. *Sols*, ſitôt qu'elle ſeroient livrées aux dits Magazins; Mais que l'avoine devoit être payé à *Paris*, ſous la direction du Miniſtre des affaires étrangeres, par Mr. de la *Borde*, Banquier de la Cour, ſelon la quantité livrée & verifiée; à quelle fin les Etats du Cercle n'avoient qu'à envoyer à leurs Miniſtres & Agens en *France* les plein-pouvoirs néceſſaires pour en recevoir le payement. Que les dépenſes extraordinaires, que le Roi eſt obligé de faire pour la guerre, tant par terre, que par mer, ne permettent pas de pouvoir donner d'avantages. Que Sa Majeſté eſperoit, que les Princes & Etats du Cercle reconnoîtroient les Maximes genereuſes d'agir de Sa Maje-

ſté par ce qu'Elle faiſoit pour la défenſe de l'Etat & de ſes prérogatives, & qu'ils ſeroient excités par ſon exemple à employer toutes leurs forces pour le bon ſuccès de la Cauſe commune, afin que la paix pût ſe rétablir en *Allemagne* à des conditions ſolides & honorables. „

De plus Mr. le Baron de *Widmann*, Ambaſſadeur J. & R. a fait ſavoir à l'Aſſemblée du Cercle par un Memoire datté du 7 du courant le danger où ſe trouve la Chambre Jmpériale, & que la plûpart de ſes Membres s'en étoit dejà retirés.

De Vienne, le 24. Octobre.

La Cour de *Berlin* ayant rendu publiques les plaintes portées à Mgr. le Feld-Maréchal Prince de *Deux-Ponts* ſur la prétenduë infraction de la Capitulation de *Dresde* par M. de *Schmettau*, ci-devant Commandant en cette Ville, on croit devoir également donner au Public la réponſe de S. A. S. pour demontrer l'inſuffiſſance de ces plaintes.

Lettre de M. de Schmettau *Lieutenant-Général au ſervice du Roi de* Pruſſe *à S. A. S. Mgr. le Feld-Maréchal Prince de* Deux-Ponts *Commandant en Chef l'Armée Combinée I. &R. & de l'Empire.*

Monſeigneur

V. A. S. ſe rappellera ſans doute de quelle maniere j'ai conclu le 4. du cour. la Capitulation de *Dreſde* avec S.E. Mr. de *Maquire*, Lieutenant-Général, laquelle V. A. S. a confirmée. Cette Capitulation a été conclue ſur la bonne foi avec promeſſe de n'y point trouver de ſens contraire; mais malgré cela on n'a pas laiſſé, contre l'Article premier, de viſiter le Bagage, de prendre premierement les Uniformes appartenants aux Régimens & de les diſperſer.

On a auſſi accordé expreſſement dans l'Article 2. que la Garniſon prendroit elle tout le Bagage appartenant à l'Armée *Pruſſienne* & tous les autres uſtenciles, particulierement les Pontons. Le Bagage a auſſi été repeté diſtinctement dans les Articles 7. & 9. Au contraire les Uniformes appartenants à l'Armée de S. M. ont été pris & diſperſés, & comme je n'ai pas voulu le permettre, mais que j'ai prétendu qu'on me tint ma Capitulation, le Général *Guaſco* eſt venu me dire, que ſi je ne laiſſois d'abord viſiter les Bâtimens par les Officiers Autrichiens, pour qu'ils puſſent emporter ce qu'ils feroient décharger d'Uniformes, il feroit avancer 20. Bâtaillons, il commanda auſſi à Mr. *Caprara* Lieut-Colonel de donner dans l'inſtant des ordres pour cela, ſurquoi on lui repliqua qu'il n'étoit pas beſoin de 20. Bâtaillons, pour agir contre la foi donnée, après la concluſion de la Capitulation. Enſuite ayant repréſenté à Votre Alteſſe que cela rompoit la Capitulation, elle a ordonné de les rendre à la Garniſon; mais le Lieut. Colonel *Caprara* en avoit pendant ce tems-là donné la plus grande partie & en avoit laiſsé prendre à qui en vouloit, en ſorte qu'il en manque la moitie. Outre cela il a retenu toutes les ſelles de Houſards & les autres harnois neufs de cuir, qui appartenoient aux Régimens de l'Armée. A l'égard des pontons, ils m'ont été accordés par l'Article 3. où on ne m'a rien refusé que les munitions qui n'appartenoient pas aux pièces de Campagne que nous prenions. Le Comte de *Maquire* voyant bien que ces Pontons devoient être emmenés ſuivant la Capitulation, les accorda le 5 Sept. au Cap. de *Colas* en diſant: qu'il étoit pleinement aſsûré que S. E. Mr. le Gouverneur ne prendroit que les Pontons *Pruſſiens* & qu'il avoit Livré les Pontons *Saxons*. Cependant on a retenu 50. Pontons *Pruſſiens* & outre cela le Lieut. Colonel *Caprara* a enlevé au Capitaine *Kracht*,

qui les commandoit, les chariots de Provisions, les fourneaux, les harnois les cordes & les facs qui n'y appartenoient même pas. On a agi contre tous les points de la Capitulation malgré mes protestations. On a doublé la Garde de la Porte de Pirna contre le 10me Article. On y a même mené 2. Canons, ce que j'ai été obligé d'empêcher avec force, mes Protestations étant inutiles, en faisant avancer un Bâtaillon le 5. contre la Porte, jusques à ce que le Comte de *Maquire* l'apperçut & y envoya le Général de *Guasco* pour empêcher ce desordre, ce qui ne fut point exécuté, puisque le 7. on mit des Postes sur les remparts & à l'Arsenal. V. A. sait qu'on m'avoit promis de me fournir d'abord des chariots, ce qui ne fut point non plus exécuté, & qu'on me pria ensuite, quoiqu'on me l'eut refusé dans la Capitulation, d'envoyer par batteau une partie du Bagage & l'Hôpital.

J'y consentis enfin à condition qu'on me fournit des bateaux & des Bateliers, ne pouvant sortir sans emmener avec moi la caisse & ce qui apartenoit au Roi. Malgré cela on ne me fournit que le 8. après midi les charriots & les Bateliers. La chose est même allée si loin, que le Général de *Guasco* vint le 8. au matin me faire la proposition de sortir & de laisser en arriere les bateaux qui ne pourroient partir & le Bagage que je ne pourrois prendre. Comme je le refusai, il me fit entendre qu'on m'y forceroit. Qui plus est, le Colonel de *Wiedeman*, Aide de Camp de V. A, vint me dire à 11. heures qu' il ordre avoit de V. A. de me declarer, que si ne je ne marchois pas, on feroit sortir par force la Garnison de la Ville, surquoi je repondis, „que comme on avoit déjà „ fait tant d'infractions à la Capitulation, „ celle là ne seroit pas difficile. Je declarai „cependant que tandis que je n'aurois pas „ les Bateliers qu'on m'avoit promis „ dans les Bateaux, je ne marcherois point; „ mais que dès que mes Bateaux seroient „partis & que j'aurois tout ce qui appar- „ tenoit au Roi mon Maître, je sortirois.„ C'est alors seulement qu'on amena des Bateliers avec des Gardes.

(La Suite à la prochaine.)

Du Quartier-Général de l'Armée Russienne *à* Gross-Osten *le 21. Octobre.*

Depuis le 18. jusqu'à ce jour il ne s' est rien passé de nouveau du côté des deux Armées, si non qu'il est arrivé le même jour un transport considerable de provisions de *Posen* à l'Armée. Elle devoit décamper le 20. mais cette disposition fut encore changée le même jour, & elle est encore par conséquent restée dans son ancienne position.

De Varsovie le 31. Octobre.

Mgr. le Comte *Tarlo*, Staroste de *Goszczyn*, *Brzegow*, & *Skala*, Général-Major des Armées de la Couronne eût le 26. du courant audience auprès de Sa Majesté, & le lendemain 27. aïant eut celle de son congé, partit pour ses biens pas trop loin d'ici, d'où il se rendra par *Pulawy*, *Lublin* à *Podolie* &c.

S. A. Mgr. le Prince *Primat*, après s'être arrêté quelques semaines en cette Ville en partit le 27. du courant pour *Skierniewice*.

Mgrs, *Szeptycki*, Evêque de *Plock*, *Zaluski*, Evêque de *Kijovie*, & *Krasinski*, Evêque de *Kamieniec*, reçurent le 28. de ce mois leur Bulles de *Rome*. Le premier prêta serment le lendemain entre les mains du Monarque, & l'autre sera consacré Dimanche prochain.

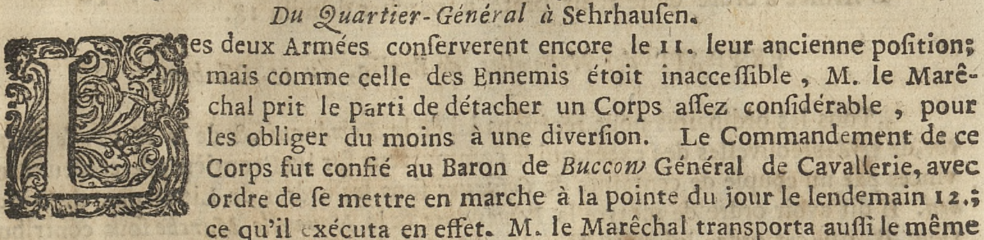
N°. LXXXVII.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VARSOVIE

DU 31. OCTOBRE 1759.

Suite du JOURNAL *de l'Armée I. & R. depuis le 11. jusqu'au 18. Octobre.*

Du Quartier-Général à Sehrhausen.



Les deux Armées conserverent encore le 11. leur ancienne position; mais comme celle des Ennemis étoit inaccessible, M. le Marêchal prit le parti de détacher un Corps assez considérable, pour les obliger du moins à une diversion. Le Commandement de ce Corps fut confié au Baron de *Buccow* Général de Cavallerie, avec ordre de se mettre en marche à la pointe du jour le lendemain 12.; ce qu'il exécuta en effet. M. le Marêchal transporta aussi le même jour son Quartier-Général de *Hoff* à *Sehrhausen*, dans la seule vuë d'être plus à portée de l'Armée à ses ordres.

Le 13., le Colonel de *Bosfort* manda de *Nerhau*, que le Détachement *Prussien*, qui étoit à *Eulenbourg*, s'étoit jette dans *Leipzig*, & qu'il avoit été remplacé par 6 autres Bataillons tirés du Camp des Ennemis.

Suivant les avis du 14. ces Troupes marcherent cependant le même jour 13. à *Schilda*, ne laissant en arriere qu'un Détachement de Houssars, lequel suivit aussi le reste le lendemain matin, sur quoi M. de *Bosfort* se porta à *Unter-Niska*, d'où il étendit ses Postes avancés jusqu à *Wurzen*.

Le 15. le Général Baron de *Buccow* marcha, par *Tallkenhayn*, sur *Schilda*, où il y eut une Escarmouche assez vive avec les Troupes ennemies, dont on vient de parler, elles y perdirent quelque monde en tués & blessés & furent ensuite obligées de se retirer, 4. Escadrons de nos Houssars les poursuivirent jusques près de *Torgau*, & recueillirent un nombre considérable de Deserteurs *Prussiens*, qui profiterent de cette occasion. La perte de M. *Buccow* est très modique & ne consiste qu'en quelques hommes.

M. le Marêchal est monté à cheval aujourd'hui 15. de très grand matin & a encore reconnu les Ennemis. S. E. s'est ensuite renduë au Parc d'Artillerie, où elle a reçu les complimens des Officiers Généraux & de l'Etat-Major à l'occasion de la Fête de S. *Therese* dont S. M. l'Imperatrice-Reine A. porte le nom, &, après avoir assisté au service divin, elle est retournée au Quartier-Général.

Le Colonel de *Bosfort* a mandé le 16. qu'un Détachement, qu'il avoit fait en dernier lieu à *Eulenbourg*, en avoit chassé la veille jusqu'à *Leipzig* les Houssars *Prussiens*, qui y étoient; mais que depuis il y étoit revenu un autre Détachement de la Garnison de cette Ville, composé d'Infanterie & de Houssars.

On a appris d'un autre côté par les nouvelles du Lieutenant-Général Baron de *Beck*, qu'il ne paroissoit point d'Ennemis depuis les environs de *Zittau* jusqu'aux Frontieres de la *Silesie*; mais que 4. mille hommes du Corps aux ordres du Général *Fouquet*, cantonnoient dans les villages des environs de *Löwenberg*.

Le mouvement du Corps détaché de l'Armée par *Schilda* & les environs a fait quitter le 17. aux Ennemis leur position avantageuse de *Strehla*, pour marcher à *Torgau*; le Lieutenant Général de *Lacy*, qui avoit d'avance ses ordres au cas qu'ils decampassent, les a suivis avec tous les Houssars & les Grenadiers à cheval & à pied, tandis que le Comte *Odonel*, Général de Cavallerie, s'est mis sur le champ en marche au même effet avec ses Régimens de Cavallerie & 10. Bataillons, & ces deux Généraux ont dez le jour même pris poste à *Strehla*: Le Général Major Comte *Esterhazy* s'est aussi avancé dans le même tems à *Belgern*, où il a mis les Troupes légères à ses ordres, & il a étendu ses Postes avancés jusques près de *Torgau*.

L'Armée a ordre de se tenir prête à marcher demain 18.

EXTRAIT *des Nouvelles de* Berlin, *du 13. Octobre.*

„Tous les ordinaires nous recevons ici de la *Poméranie*, & de la *Nouvelle Marche*, de tristes Nouvelles des excès, qui se commettent sur les Frontières de ces deux Provinces par un couple de centaines de *Cosaques* sous les ordres du Lieutenant de *Brincken*. Il dit avoir ordre de mettre la *Poméranie* & la *Nouvelle Marche* sous contribution; & que cet ordre lui a été donné par le Général de *Tottleben*, ce fameux Avanturier, que l'on avoit reçu ici à bras ouverts, & qui, après avoir été comblé de graces & de faveurs par le Roi, a passé du côté de l'Ennemi. Sous ce prétexte, ce Lieutenant emporte des Villages, où il peut pénêtrer, tout le Bêtail, les Chevaux, &c. qu'il y trouve; Et, dès qu'il voit marcher des Troupes à lui, il se retire en *Pologne*.

A cette occasion, il se commet souvent des excès si inhumains, que l'Ennemi même, s'il en étoit bien instruit, ne pourroit pas justifier, & dont on ne donnera ici qu'un seul exemple. Le Lieutenant-Général de *Kalsow*, qui, après avoir quité le service militaire, s'est retiré à sa Terre de *Zollen*, près de *Soldin*, pour y vivre tranquillement, a eu la visite de ces *Cosaques*. Il tâcha d'abord de les contenter, en leur donnant ce qu'il avoit d'Argent comptant & d'Effets précieux, à la valeur de quelques milliers d'Ecus: Mais ce fut en vain: Les *Cosaques* maltraitèrent son Epouse, jettèrent le Général à terre, le foulèrent sous leurs piés, le suspendirent ensuite sur du Foin allumé, & enfin le laissèrent dans un état, qu'on doute qu'il en puisse réchapper.

La Ville de *Sonnenbourg* entre autres a essuyé un sort déplorable. On l'a entièrement pillée: Plusieurs Personnes y ont souffert des tourmens; Et quelques autres ont même perdu la vie.

En général, tout le Pays entre *Francfort* & *Crossen* répréfente un vrai Désert. Tout le Bêtail en a été enlevé & transporté en *Pologne*; Et ce que l'on n'a pu entrainer a été cassé, brisé, ou détruit.

Cependant on ne sauroit s'empêcher de louër la bonne Discipline, que les Généraux *Russiens* tâchent de faire observer, & qui en effet s'observe pour la plus grande partie par les Troupes réglées, qui sont sous leurs ordres; Mais le pauvre Pays n'en profite guères, puisque rien n'est capable de contenir les Troupes légères de *Russie*.